

CONGO - AFRIQUE
XXXIXe Année - N° 340

« Sois sans crainte ... » (Lc 12,32)

Par

Les Evêques de la République Démocratique du Congo

Décembre 1999

Déclaration des évêques de la République Démocratique du Congo Aux catholiques et à tous les hommes de bonne volonté

Chers frères et soeurs,

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques de la République Démocratique du Congo, nous nous sommes réunis à Nairobi, en Assemblée plénière ordinaire, du 15 au 20 novembre 1999. Nous rendons grâce à Dieu de nous avoir donné l'occasion et la possibilité de nous rencontrer tous ensemble — hélas à l'étranger — venus de tous nos diocèses des quatre coins de notre grand pays, pour tenir cette assemblée, la dernière ayant eu lieu il y a plus de trois ans, en 1996. Solidaires de l'ensemble du peuple congolais et partageant ses soucis et ses peines, nous, vos Evêques, avons tenu notre conférence afin d'échanger, d'un point de vue avant tout pastoral, sur les différents aspects de la situation générale qui prévaut dans notre pays. Nous avons tenu à apporter notre contribution à la recherche des voies qui mèneront le pays vers les changements qui s'imposent. *La guerre a trop duré et nous espérons que sa fin totale ne va pas tarder.*

2. Avant notre assemblée, nous nous sommes rencontrés, dans le cadre de l'Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale (ACEAC), avec nos frères évêques du Burundi et du Rwanda. A l'occasion de cette Assemblée plénière de l'ACEAC, nous avons échangé sur les voies et moyens à adopter pour aider notre région des Grands Lacs — région connue de tous par sa haute densité chrétienne et catholique en Afrique — à sortir de l'engrenage des guerres qui lui a collé une étiquette parti-culière. Nous avons ensemble adressé un message de paix et d'espérance à tous nos fidèles et aux hommes de bonne volonté, message intitulé: « *Vous êtes tous des frères*» (Mt.23,8) : arrêtez les guerres ! En effet, nous sommes convaincus que de la pacification de toute la région dépendra la solution des problèmes dans chacun de nos pays.

3. Nous tenons cependant à adresser un message spécial à vous nos fidèles et aux hommes de bonne volonté sur la situation particulière de notre pays. *Notre présente rencontre au niveau national, faite dans l'unité d'esprit et de coeur, veut donc être pour tous un signe clair et sans équivoque de notre conviction unanime sur la volonté d'unité du pays dans son intégrité territoriale. Qu'elle soit aussi un signe d'espérance qui doit aider à surmonter les épreuves et les drames actuels.*

Nos messages du passé

Chers frères et soeurs,

4. Depuis trois ans, notre pays est en situation de guerre. Pendant ce temps, nous vous avons, plus d'une fois, adressé des messages d'encouragement et d'espérance, afin que nous nous engagions ensemble sur la voie du changement réel. En janvier 1997, nous vous adressions le message intitulé : «*Bienheureux les artisans de paix* »(Mt. 5,9)⁽¹⁾. *Les événements actuels et l'avenir du Zaïre. A*

¹ Cfr. Zaïre Afrique n° 312, février 1997, pp.69-70.

l'époque, la première guerre dite de libération avait déjà conquis une grande partie de l'Est du pays. Nous constatons que la souffrance du peuple avait atteint un niveau insupportable, que *la guerre avait des conséquences affreuses pour la population et le pays, qu'il fallait absolument tenir à l'unité nationale* et faire fonctionner les institutions de la République.

5. A la fin de cette première guerre avec la chute de la capitale le 17 mai 1997, nous vous adressons un autre message, intitulé : «*Lève-toi et marche*» (Actes 3,6)⁽²⁾. Nous rendions grâce à Dieu pour l'aboutissement heureux des événements et nous souhaitons une bonne réussite aux nouvelles autorités du pays. Nous reconnaissons cependant que ladite libération était finalement venue par une voie qui restait un pis-aller : c'est-à-dire par une guerre. Nous invitons aussi tout le monde à tout mettre en oeuvre pour enfin réaliser le rêve du peuple, c'est-à-dire *l'instauration de l'Etat de droit dans notre pays*, un Etat où sont respectées et défendues la vie et la dignité de toute personne, sans discrimination ni exclusion; un *Etat où la loi constitutionnelle, plus stable que la loi ordinaire, est au-dessus de tous*. Nous exhortons particulièrement les nouvelles autorités à prendre en compte le projet de société que la Conférence Nationale Souveraine, fruit d'un large consensus de tout le peuple, avait proposé en vue du redressement de la Nation, tout en tenant compte de l'évolution intervenue entre-temps. Nous conseillons à la classe politique d'être une catégorie de personnes qui aiment leur peuple, ayant un sens patriotique, s'occupant avant tout des intérêts de la Nation et du bien-être de notre peuple. Nous invitons tout le peuple à s'engager dans le processus du vrai changement, à savoir la conversion des coeurs et le changement radical des mentalités. Nous exhortons tout le monde à prendre toutes les dispositions afin d'éviter une reprise ou une prolongation de la guerre pour n'importe quelle raison.

6. Malheureusement, une année à peine après cette espérance du peuple et de l'Episcopat, la deuxième guerre dite aussi de libération a surgi le 2 août 1998. A cette occasion, l'Assemblée extraordinaire des évêques qui eut lieu à Kinshasa du 2 au 7 novembre 1998, adressa un nouveau message d'espérance et de réconfort, intitulé : «*Conduis nos pas Seigneur, sur le chemin de la paix*» (cf. Lc 1,79)⁽³⁾. Nous nous prononcions clairement contre la nouvelle guerre, contre l'agression de notre pays par des forces étrangères, agression qui freinait l'élan de la reconstruction nationale. Avec le peuple, nous disions "NON" à tout plan et à toute tentative de balkanisation de notre pays et insistions sur l'intégrité du territoire, la souveraineté nationale et la protection du patrimoine économique de notre pays. Nous insistions aussi sur le fait que nous ne voulons pas qu'on nous impose des dirigeants qui serviraient des intérêts étrangers ni des dirigeants qui s'imposent à nous par des armes pour servir des intérêts égoïstes. Nous rappelions que nous avons besoin de dirigeants et d'institutions qui nous respectent et nous fassent respecter aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger. Nous proposons des voies concrètes pour une paix durable dans notre pays et dans toute la région des Grands Lacs :

- un engagement sérieux dans la sauvegarde de l'intégrité du territoire, garantie par une armée nationale bien formée et instruite ;
- des négociations entre tous les fils du pays, pour un projet de société consensuel

² Cfr. Congo-Afrique n° 317, septembre 1997, pp.388-393.

³ Cfr. Congo Afrique, n° 330, décembre 1999, pp.581-586.

et l'instauration d'un Etat de droit ;

- l'avènement d'un gouvernement d'union nationale, signe de consensus et de réconciliation nationale ;
- des élections démocratiques, libres et transparentes, préparées dans la liberté d'opinion et d'expression ;
- un règlement constitutionnel du problème de nationalité dans les différents pays concernés ;
- une conférence internationale sur les Pays des Grands Lacs.

Nous rappelions aussi aux puissances étrangères et à la Communauté internationale de ne plus transformer l'Afrique en un marché permanent pour la vente des armes et l'exploitation à moindres frais de ses richesses naturelles. De même, nous leur disions de ne point profiter de l'idéologie ethnocentrique avec ses tendances à l'exclusion et à la domination.

7. Dans tous ces messages, l'Eglise se dit toujours disposée à jouer son rôle dans notre société, rôle qui soit conforme à sa mission particulière reçue du Seigneur Jésus. Elle tient à rester la lumière du monde et invite toujours à tourner notre regard vers Jésus-Christ, notre Sauveur. Elle n'a cessé de vous inviter tous à la conversion, à la réconciliation, à l'amour mutuel, à la pratique de la justice. Nous reconnaissons que vos prières individuelles et communautaires, vos jeûnes et vos oeuvres de miséricorde sont devenus une des expressions quotidiennes de votre espérance en Dieu, l'unique qui puisse assurer la victoire totale sur le mal en ce monde. Nous sommes convaincus que sans cet engagement chrétien de votre part, la situation actuelle, déjà trop inquiétante, que connaît notre pays, serait encore plus catastrophique.

Regard sur la situation actuelle

8. Par suite de cette deuxième guerre, notre pays est pratiquement divisé en deux. On commence même à parler d'un Congo de l'Ouest et d'un Congo de l'Est, entre lesquels les grandes communications sont devenues généralement très difficiles, sinon simplement rendues impossibles. Il ne fait plus de doute que des propositions, voire des plans, d'un démembrement devant aboutir à une balkanisation du Congo sont envisagés dans certains milieux. On est allé jusqu'à imaginer et dresser des cartes géographiques montrant le Congo divisé en plusieurs Etats. Par contre, nous sommes heureux de constater que le sentiment d'unité, d'appartenance à une même Nation, est toujours demeuré réel et vivace au sein de l'ensemble de la population du Congo, dans ses limites de toujours. Le peuple sent et refuse la menace de la balkanisation, l'occupation du pays et l'exploitation de ses richesses par des étrangers. En ce qui nous concerne, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ne sont pas négociables.

9. Nous sommes très peiné de constater une détérioration généralisée de la situation dans l'ensemble du pays. Le peuple souffre atrocement de cette situation de guerre. Nombreux sont ceux qui se cachent en forêt, certains pour fuir des invasions ou incursions de la part de certaines forces armées ; d'autres pour

échapper à des massacres, des bombardements, des enlèvements ou déplacements forcés, d'autres encore pour se protéger contre des exactions et abus des militaires ou contre toutes sortes d'intimidations. Personne ne s'occupe de leur sort. Le coût de la vie est devenu trop élevé : les denrées alimentaires sont souvent introuvables, les produits pharmaceutiques devenus rares. Les maladies et les épidémies ravagent des contrées sans un secours urgent de la part des responsables.

10. Par contre, on assiste à des pillages organisés de notre patrimoine économique, particulièrement par des forces d'occupation. Le bradage et l'aliénation des concessions minières et agricoles s'effectuent par des accords signés ici et là de manière très discutable. Il apparaît clairement que ceux qui font la guerre s'enrichissent de manière scandaleuse et souhaitent que la guerre ne prenne jamais fin. C'est le peuple congolais qui paie donc les frais de l'occupation et de la guerre. Comme pour toute guerre, celle-ci est ruineuse et destructrice pour notre pays. Elle engendre des divisions et des rancoeurs, des haines et des règlements de comptes.

11. Il est clair que dans les circonstances actuelles de la guerre, la gouvernance du pays est encore beaucoup plus compliquée. Parfois des décisions prises ne rassurent personne et n'encouragent pas ceux qui veulent investir ou aider à améliorer les conditions de vie de la population. Mais est-il permis, en cette fin du vingtième siècle, au seuil du troisième millénaire et quarante ans après l'accession de notre pays à l'indépendance, de continuer à vivre dans l'instabilité politique, le marasme économique et social, et l'incertitude de l'avenir ?

Pour une paix durable

12. Le peuple congolais n'a jamais voulu d'une guerre. Il est impatient de retrouver la paix effective. Il souhaite que tous les moyens soient mis en jeu pour la cessation immédiate de la guerre et l'avènement de la paix, d'une paix durable. Comme nous l'avons dit, nous souhaitons que l'organisation de la vie humaine dans notre pays se fasse dans la vraie paix. A ce propos, nous estimons toujours que la sauvegarde de l'intégrité du territoire et le respect de notre souveraineté constituent les premières conditions pour parvenir à une paix durable dans notre région. Aussi demandons-nous que toutes les forces d'agression et d'occupation quittent notre territoire, afin de permettre aux fils et filles de notre pays de se rencontrer librement, de traiter et résoudre les problèmes de notre destinée entre eux.

13. En ce qui concerne cette destinée, il nous apparaît important de reprendre notre doctrine sociale habituelle. Comme par le passé, nous soutenons que l'exercice du pouvoir dans notre pays doit être la mise en application de la volonté du peuple. Celui-ci veut exercer son droit de contrôle sur les personnes qui acceptent de gérer la chose publique. Notre pays a besoin de dirigeants nouveaux qui mettent les intérêts supérieurs de la Nation avant toute chose, mettent en pratique les principes de la bonne gouvernance, créent les meilleures conditions de vie pour le peuple et donnent à chacun l'occasion de travailler, de gagner honnêtement sa vie et de se prendre dignement en charge. Pour nous, le choix des personnes pour les responsabilités doit être dicté par les critères de compétence, de sens patriotique, de sens d'altruisme, de capacité de se sacrifier. Nous en appelons particulièrement à nos élites intellectuelles et sociales; qu'elles cultivent en elles le sens du service pour le bien de la Nation et la prospérité de tous les fils et filles de notre pays.

14. Le processus de démocratisation doit être remis en marche dans notre pays, jusqu'à l'instauration d'un ordre institutionnel consensuel et à l'avènement d'un Etat de droit dans une culture démocratique. Nous souhaitons de voir toutes les nouvelles structures et institutions du pays pour la 3^{ème} République, mises en place au plus tard en l'an 2000. Si possible que le 30 juin 2000 constitue la date de la célébration de l'entrée en exercice des nouvelles institutions, la nouvelle Constitution de la République, adoptée à la suite du «dialogue national » étant déjà entrée en vigueur, suivant les échéances qui seront fixées en conclusion du Dialogue national dont parlent les «Accords de Lusaka ».

Les Accords de Lusaka

15. Nous trouvons que les "Accords de Lusaka" et particulièrement le programme du dialogue intercongolais méritent d'être soutenus et réalisés. Le peuple s'était réjoui de la signature de ces Accords. Il ne comprenait pas pourquoi certains tergiversaient. De même, il se demande pourquoi sa mise à exécution connaît un si grand retard. Certes, comme pour toutes les oeuvres humaines, ils sont perfectibles. Mais ce dont le peuple se réjouit et qu'il veut voir aussitôt mis en route, c'est le dialogue inter-congolais exigé par ces Accords. Nous souhaitons donc une exécution rapide, en essayant maintenant de rattraper le temps perdu selon le calendrier établi.

16. Il est souhaitable que le "Dialogue national" soit conclu et terminé avant fin décembre 1999. A l'ordre du jour de cet événement important et capital pour notre pays devraient figurer tous les points déterminés dans les Accords de Lusaka. Une attention particulière sera accordée :

1° à la question de la nationalité ;

2° à la détermination par consensus d'un "programme urgent" de réalisations économiques et sociales ;

3° à la libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national.

Espérance et foi dans l'avenir Chers frères et soeurs,

17. La situation dramatique actuelle de notre pays ne doit point nous décourager. Nous vous exhortons à la confiance dans un avenir plus heureux et prospère de notre pays, reposant sur des structures et institutions sociales, économiques et politiques adéquates, stables. Travaillons ensemble, la main dans la main, dans la justice et le pardon, la réconciliation et la fraternité à l'avènement d'un avenir radieux et prospère. Gardons-nous particulièrement de tous les fauteurs de dissensions et de scandales qui, par le mensonge nous tiennent en otage, nous plongent dans le règne des ténèbres, de la haine, de la violence et de la mort. Evitons-les, car ils nous éloignent de la paix, de l'enseignement authentique que nous avons reçu (cf. Rm 16,17). L'Église reste toujours prête à servir et à participer partout où elle peut apporter sa contribution.

Conclusion

18. Dieu ne nous abandonne pas. Très souvent, comme l'or au creuset, il éprouve ses élus. En cette veille du Grand Jubilé de l'An 2000, fixons notre regard sur Jésus qui a donné sa vie pour notre salut. Nous sommes son troupeau et lui, notre Bon Berger, nous rassure : « Sois sans crainte petit troupeau » (Lc 12,32). Elle est aussi sûre cette parole de sa bouche : « Venez à moi vous tous qui peinez et ployez sous le poids du fardeau et je vous soulagerai » (Mt 11,28). Sûrs de cet engagement de Dieu et forts de notre foi, aimons-nous les uns les autres comme Dieu nous a aimés (cf. Jn 15,12). Ayons donc confiance en Dieu.

19. Que Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie, Reine de la Paix et Reine du Congo, nous protège et nous bénisse ; qu'il nous accorde le don de la Paix et assure la prospérité à notre pays.

Fait à Nairobi, le 19 novembre 1999

Les 42 Evêques de la République Démocratique du Congo présents